Questions orales

Je voudrais lui dire que les paiements effectués par divers ministères à des particuliers dans le cadre de leurs programmes de lutte contre les infractions sont considérés comme des dépenses de fonctionnement.

Le budget des dépenses ne prévoit aucun poste distinct à cette fin, mais les montants sont disponibles, comme le député le sait très bien, car les réponses lui ont été données lorsqu'il a posé sa question.

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Alors que nous nous préparons à commémorer le deuxième anniversaire de la tragédie de l'École polytechnique, la violence contre les femmes sur les campus canadiens est en augmentation. Le nombre des femmes violées par l'homme avec lequel elles sortaient a augmenté de façon effrayante.

Le premier ministre est-il prêt à organiser une réunion nationale des recteurs d'université pour mettre sur pied un plan concret, comprenant notamment des mesures éducatives et des mesures répressives pour mettre un terme à la violence contre les femmes sur les campus canadiens?

L'hon. Gerry Weiner (ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Monsieur le Président, je regrette que la ministre responsable de la condition féminine soit en mission officielle aujourd'hui, mais je vais certainement attirer son attention sur ce sujet à son retour.

On sait combien elle travaille à nous sensibiliser tous aux effets pernicieux de la violence faite aux femmes et du harcèlement sexuel, et à nous rappeler combien il reste à faire.

Cette semaine, on commémorera le deuxième anniversaire de cet événement, et nous penserons tous à ces jeunes femmes dont la vie a été prise avant qu'elles aient pu voir leur avenir s'épanouir.

Je suis sûr que la ministre parlera de cela à son retour à la Chambre.

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, je remercie le ministre de sa réponse, mais j'avais adressé ma question au premier ministre et c'est à lui aussi que j'adresse ma question supplémentaire.

[Français]

Est-ce que le premier ministre est préparé à s'engager à contribuer au financement des universités canadiennes

afin qu'elles puissent développer des politiques adéquates pour combattre le viol par une connaissance?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je pense que la députée d'Halifax doit être au courant que récemment, à Edmonton, j'ai fait l'annonce de l'attribution de trois chaires universitaires dans le domaine de la recherche sur la violence faite aux femmes. Eh bien, ce qu'elle me dit, ce n'est pas ce qu'elle veut dire, mais je pense qu'elle parle de collaboration avec les centres de formation, particulièrement au niveau universitaire. Et cela a été excessivement bien reçu par les groupes de femmes au moment où j'ai fait l'annonce à Edmonton parce que, je pense, c'est une des politiques qui va permettre de déterminer—et je suis complètement d'accord avec mon collègue—exactement ce qui doit être fait à l'intérieur de la société canadienne pour déterminer des mécanismes permettant de lutter contre la violence faite aux femmes. Et c'est la même chose, monsieur le Président, contre toute forme de violence faite aux femmes, faite aux enfants, sur lesquelles nous nous sommes engagés, entre autres, au niveau des politiques d'impliquer des centaines de millions de dollars.

Mais, encore une fois, je le répète, nous avons pris des engagements envers les groupes féminins. J'ai annoncé moi-même l'octroi de trois chaires universitaires sur la violence faite aux femmes qui sont octroyées pour l'année qui vient. Je pense que c'est l'expression de la volonté du gouvernement de faire quelque chose en ce sens.

[Traduction]

LA JUSTICE

M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Des millions de Canadiens ont vu hier soir et verront encore ce soir à la télévision un documentaire électrisant sur le meurtre brutal d'une autochtone du Manitoba, Helen Betty Osborne.

Ce meurtre a attiré l'attention de la Commission d'enquête sur la justice pénale et les autochtones du Manitoba, qui a publié son rapport l'été dernier. Ce rapport contient plusieurs recommandations pour le gouvernement fédéral.

Pourquoi le gouvernement tarde-t-il de réagir et passe-t-il sous silence toutes les mesures qu'il pourrait prendre par l'intermédiaire de nombreux ministères pour faire de la justice une réalité chez les autochtones du Canada?